



## PANDÉMIE (COVID-19) – Paiement de taxes 2020

### - La Municipalité de Pointe-Fortune fait le point

À la suite des dernières annonces du gouvernement du Québec visant l'implantation de mesures supplémentaires afin de limiter au maximum la propagation de la COVID-19, la Municipalité de Pointe-Fortune est bien consciente des difficultés financières que certains citoyens pourront faire face devant ces mesures.

Des mesures ont été prise au niveau de l'administration municipale pour faciliter le paiement des taxes municipales. Ainsi, nous invitons les citoyens qui seraient en difficultés financières de communiquer avec la municipalité au (450) 451-5178 poste 0 pour prendre entente sur des modalités de paiement qui permettront à chacun de passer à travers la crise économique actuelle causé par la PANDÉMIE (COVID-19). Toute entente sera prise dans un respect de la confidentialité et du respect de chacune des situations personnelles à chacun.

Dès que la municipalité de Pointe-Fortune aura plus d'information quant à l'état de la situation, ou que des changements auront lieu, des communications seront faites. Restez informés sur la page Facebook de la municipalité ainsi que via l'infolettre courriel. Merci de votre collaboration!

**Source :** Municipalité de Pointe-Fortune